Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA LANOBRE
Numéro du lot	fd15-48
COMMUNE(S)	LANOBRE
Massif chevreuil	Artense
Massif cerf	UG Artense

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	LACHASSAGNE Sébastien
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	307 Rue Des Nadauds, 19110 BORT-LES-ORGUES
Téléphone (fixe et portable)	06 87 77 34 11
Courriel	lachassagne22@hotmail.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1302.00	Surface Totale: 3444.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	11	18	3	32	29		
Réalisation année précédente	17	15	0	32	29		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité		
Attribution théorique					33		
DEMANDE 2023 / 2024	12	18		30	31		

Fait le mercredi 8 mars 2023 à BORT-LES-ORGUES Signature